

Séance du 14 juin 2024

MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

14-06-2024-02

Date de convocation le 07/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Procurations 4
Votants : 13

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes, DAUBAS, ETCHART, et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÊTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Était absent excusé : M. CAMGRAND

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD pouvoir à M. LAPÊTRE
Mme GRAUX pouvoir à M. LETARGUA
Mme CAZENAVE pouvoir à M. HILLOOU

OBJET : CONVENTION AVEC LA MAISON FAMILIALE ET RURALE POUR LA PRISE EN CHARGE DES REMUNERATIONS D'UNE ALTERNANTE DE NOVEMBRE 2023 A JUILLET 2024

La Maison familiale et rurale a ouvert en septembre 2023 une licence Professionnelle Agroécologie, Agroforesterie, Agriculture de conservation Mention : Valorisation des Agro-Ressources en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Pour mémoire, les objectifs de cette formation sont d'analyser et conduire un système en agroécologie et d'accompagner les professionnels dans la réflexion et la mise en œuvre de pratiques agroécologiques.

La commune de Mont a fait appel à la Maison Familiale et Rurale pour travailler les opportunités de valorisation agroécologique dans le parc du château de Mont.

La Maison Familiale sollicite la commune pour la prise en charge des frais relatifs à cette rémunération.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention

AUTORISE Monsieur le Maire à honorer les termes de la convention et notamment le remboursement des frais engagés auprès de la Maison Familiale et Rurale

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

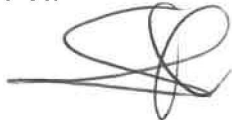
Le Maire

Mairie de MONT
Pyrénées-Atlantiques

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240621-14_06_2024_02-DE

